



SOCIÉTÉ DE
GÉOGRAPHIE
DE ROCHEFORT

L'ORIGINE DE LA LIMOISE,

Une maison d'enfance de Pierre Loti

Pierre Loti a tiré de l'anonymat «la grande maison solitaire» qu'on appelle la Limoise, bâtie au milieu des champs près du village d'Échillais: «Dès le mois de mai, nos amis les D. s'installaient dans cette maison de campagne pour y rester après les vendanges, jusqu'aux premières fraîcheurs d'octobre, et on m'y conduisait régulièrement tous les mercredis soirs », raconte l'écrivain dans «Le roman d'un enfant» (1). Il décrit la maison et son jardin comme un lieu de dépaysement, de rêverie et d'enchantement où son jeune esprit a été marqué de quelques souvenirs inoubliables. C'est là notamment où, à la lecture d'un vieux journal de bord trouvé dans la bibliothèque, il a pour la première fois ressenti l'appel de sa vocation de marin.

L'origine de cette maison peut donc intéresser les lecteurs du grand écrivain rochefortais. La communication d'archives familiales m'a permis de reconstituer l'histoire de la création du domaine de la Limoise.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la Limoise était un hameau, un village comme on dit dans notre région. Ce hameau était constitué, autour d'un queux, d'une métairie avec ses dépendances, d'une borderie et d'une maison. La métairie appartenait déjà, en 1750, à François Grabeuil, marchand et entrepreneur des travaux du roi à Rochefort. D'abord charpentier de gros œuvre, il était devenu entrepreneur. On lui attribue l'exécution des travaux de l'hôpital civil de Rochefort. Il avait aussi armé des navires pour le commerce avec Saint-Domingue, commandés par un de ses gendres (2). La fortune appréciable qu'il s'était constituée était placée en maisons à Rochefort, en domaines ruraux et en rentes; son montant pour les biens immobiliers et les rentes seuls s'élevait à sa mort à tout près de 100 000 livres.

Nous ignorons à quelle date il avait acquis la métairie de la Limoise. Par recoupement avec d'autres actes, on peut penser que le domaine se composait principalement de pièces de terre labourable dispersées dans les alentours des bâtiments. D'une évaluation de ses biens faite à sa mort, on peut déduire que la superficie des sols devait être comprise entre 30 et 40 journaux. Il s'y trouvait aussi une carrière de pierre.

Au début de 1756, François Grabeuil acheta la petite borderie de la Limoise, «consistant en maison et autres bâtiments, terres labourables, prés et bois», pour la somme de 800 livres, à François Béziau, laboureur à bras demeurant dans la paroisse de Notre-Dame des Epeaux. (3). En agrandissant ainsi sa métairie de la Limoise il semble que François Grabeuil portait un intérêt particulier à cette propriété parmi les quatre ou cinq qu'il possédait.

Quand il meurt, au début de 1758, ses cinq enfants procèdent à un partage provisoire (4). On lit dans l'acte: «Les circonstances présentes ne permettent pas qu'on partage actuellement sans inconvénient les différentes maisons et fonds

dépendants de la succession. Le sieur Jean-François Grabeuil continuera à jouir de la métairie de la Limoise». Ainsi, entre les propriétés rurales de François Grabeuil, son fils aîné avait, semble-t-il, déjà jeté son dévolu sur la Limoise. Jean-François Grabeuil s'était d'abord dit, comme son père, «marchand et entrepreneur des travaux du roi», puis seulement «entrepreneur des travaux du roi». Il avait donc repris l'entreprise de son père. Il construisit notamment les ponts de la nouvelle route royale de Rochefort à Saintes.

Dès 1761, sans attendre le partage définitif de la succession, Jean-François Grabeuil acquit la maison du «village» de la Limoise qui lui échappait encore: «Une maison consistant en une chambre seulement et un petit galetas au dessus», donnant sur le queux du village. S'y ajoutaient «un petit parc aux ouailles situé près de la maison», «un petit jardin et une motte» de trois quarts de journal environ, une ouche (jardin ou verger enclos) d'un demi journal et une terre labourable d'un journal touchant à une terre de la métairie, le tout pour une somme de 200 livres. Les vendeurs étaient François Savariau et Jean Thibaud, tous deux «tireurs de pierre» à la Limoise (5). Jean-François possédait maintenant tout «le village» de la Limoise.

Le partage définitif de la succession de François Grabeuil confirma les dispositions antérieures. La métairie et la borderie de la Limoise figurent dans la part de Jean-François pour un montant de 5 300 livres (6). Il voulut alors agrandir le domaine agricole et relier entre elles les parcelles dispersées. L'occasion lui en fut donnée par le décès de Jean Douteau, un laboureur d'Échillais qui, en 1728, avait arrenté huit parcelles situées autour de la Limoise aux frères Giraudeau, sauniers à Moëze (7). Ce Jean Douteau, qui avait laissé en outre des terres qui lui appartenaient, situées elles aussi autour de la Limoise, avait en 1763 cinq héritiers en indivision dont des mineurs. On devine que Jean-François Grabeuil dut faire preuve de patience et de persuasion pour les convaincre tous de vendre. Toujours est-il que, par un acte du 24 janvier 1764 de Mérilhon, notaire royal, les héritiers cédaient à Jean-François Grabeuil trente parcelles représentant 32 journaux de terre labourable, 3 de jardin, 1,5 de vigne, 4 de pré et 5,5 de bois et brandes. La plupart confrontaient à des terres de la métairie de la Limoise. La vente s'élevait à 1 602 livres, dont une partie servait à payer les bailleurs de terres arrentées.

En 1765, Jean-François Grabeuil acheta encore des parcelles pour une somme totale de 950 livres, surtout des prés situés dans la prairie d'Échillais, près de la Charente, ce qui montre qu'à la culture il voulait ajouter l'élevage (8).

Est-ce à ce moment-là que Jean-François Grabeuil commença à faire bâtir la maison de maître que fréquenta plus tard le petit Julien Viaud ? Sans aucun doute; c'est bien lui qui fit édifier la maison. L'acte de partage des biens de François Grabeuil prouve en effet qu'elle n'était pas construite en 1758. Son fils, qui disposait de sa propre entreprise de construction, avait tous les moyens de le faire, et ce n'est pas celle de ses filles qui hérita de la Limoise qui aurait pu y procéder plus tard. Jean-François Grabeuil conserva sans doute la maison de la métairie pour le fermier, fit raser quelques bâtisses et, à la fois maître de l'ouvrage et maître d'œuvre, fit élever la grande maison allongée à un seul étage, simple et élégante, dont l'aspect extérieur n'a vraisemblablement pas changé depuis lors. Il n'y résida pas en permanence, car on le voit toujours domicilié à Rochefort. Il exploita la carrière pour ses constructions, car plusieurs documents font état des pierres de la Limoise.

Jean-François Grabeuil mourut à la fin de 1785, laissant deux filles. Marie, l'aînée, avait épousé en 1776 Antoine Lagarosse, un commerçant rochefortais. C'est à elle qu'échut la Limoise. Avant la mort de son père, le ménage avait procédé à une séparation de biens. Des états de comptes montrent que Marie Lagarosse fut alors aidée dans la gestion de la propriété par son beau-frère Jean Riondel (9) qui avait repris l'entreprise de son beau-père. Au début de la Révolution, le ménage Lagarosse habita certainement à la Limoise, car Antoine fut maire d'Échillais en 1791-92, début d'une carrière publique qui l'amena à occuper sous le Directoire la fonction de commissaire du pouvoir exécutif près le département de la Charente-Inférieure. Lors de ventes de biens nationaux, il avait acheté quelques biens dans la commune d'Échillais (10).

Quand, autour de 1860, Julien Viaud enfant allait passer ses jeudis à la Limoise, la propriété appartenait à une petite-fille d'Antoine Lagarosse et de Marie Grabeuil, qui avait épousé Gabriel Duplais. C'étaient les D. du « Roman d'un enfant », parents de la petite Lucie, la compagne de jeux de Julien.

Claude Thomas

Notes

1- « Le roman d'un enfant », chapitre XXXIV. Dans cette œuvre, l'écrivain évoque également la Limoise aux chapitres LXIV et LXVI.

2- Sous-seing privé concernant la renonciation de Jacques Boudet, gendre de François Grabeuil et capitaine de navire, à la succession du père de sa femme décédée.

3- Acte de vente du 11 janvier 1756, par Mérilhon, notaire royal à Rochefort.

4- Sous-seing privé du 15 juillet 1758.

5- Acte de vente du 14 mars 1761, par Mérilhon.

6- Acte du 30 janvier 1763, sous-seing privé.

7- Acte du 30 avril 1728, par Sallaud, notaire royal à Soubise.

8- Actes des 23 mars, 16 juin, 22 et 26 décembre 1765, par Lozeau jeune, notaire royal à Saint-Agnant.

9- Il obtint, en association avec Charles Chartier, l'adjudication des travaux de construction du nouvel hôpital de la Marine.

10- «Registre des ventes des biens nationaux (loi du 28 ventôse an IV) », vente du 12 fructidor an IV. Archives départementales.